

### L'ajournement

Cela dit, cependant, j'invite les députés à se reporter aux très longues explications que le ministre des Transports (M. Mazankowski) a fournies il y a un peu plus d'un an en réponse aux questions que le député de Regina-Est (M. de Jong) lui avait posées au comité les 22 et 29 novembre. A cette occasion, les députés en avaient profité pour discuter longuement avec le ministre de cette affaire. En fait, j'ai moi-même répondu longuement au député à la Chambre.

Je tiens à donner au député l'assurance que nous avons fait tout ce que nous avons pu pour accommoder la société Holiday Rent-A-Car en respectant les paramètres de la politique et, ce qui est des plus importants, sans être injuste pour les autres soumissionnaires.

En 1979, le gouvernement a soigneusement étudié la politique concernant la location de voitures et, après avoir consulté le secteur, a élaboré et mis en œuvre une politique à la fois pratique et juste. J'ajouterai qu'à l'époque du gouvernement précédent, une étude exhaustive de la politique avait été effectuée sur une période de deux ans. Voilà pourquoi j'estime qu'il ne servirait à rien d'accéder à la demande du député de saisir de cette affaire le comité permanent des transports.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR—LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE À CHICAGO. B) LE SECTEUR DES PÉRIODIQUES

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, la question que j'ai soulevée le 5 décembre et que je désire développer ce soir a trait à la souveraineté culturelle du Canada et au libre-échange. Le ministre des Communications (M. Masse) à qui j'avais posé ma question m'a donné la meilleure réponse que j'aie entendue à la Chambre et ce sujet. Il m'a invité à me reporter aux assurances que le premier ministre avait données à Chicago que tout ce qui concerne la souveraineté culturelle n'était pas négociable. J'aimerais pouvoir être plus détendue, confiante que cette excellente réponse est vraiment la réponse du gouvernement, car nous continuons de recevoir des messages très différents du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark).

Récemment, celui-ci a rencontré les principaux représentants de la communauté culturelle. Ces porte-parole ont cru à la réunion qu'ils avaient clairement expliqué qu'ils ne souhaitaient nullement participer aux négociations concernant le libre-échange. Ils croyaient s'être bien fait comprendre. Toutefois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait déclaré après la réunion que ces gens étaient disposés à collaborer avec le gouvernement à la préparation du dossier.

En conséquence de cette déclaration, ou de ce malentendu, un écrivain éminent, M. Graham Gibson, qui faisait partie de la délégation, a répondu que tous avaient essayé, mais en vain hélas! selon toute apparence, de persuader M. Clark que les questions culturelles ne doivent pas se prêter à la négociation. En outre, il a ajouté que si le gouvernement acceptait de négocier le dossier culturel, il favoriserait l'organisation d'une opposition concertée dans notre collectivité artistique. Il a dit que nous avions fort peu à gagner et, fort probablement, beaucoup à perdre, si le Canada permettait de négocier les questions d'ordre culturel. Ils ont tous fait remarquer que ce n'était pas d'un plus grand accès aux marchés américains que nous avions besoin, mais plutôt d'un accès plus équitable à notre propre

marché. Tel est le message que les divers groupes culturels au Canada ont essayé de transmettre au gouvernement.

• (1910)

J'ai souvent déjà soulevé la question à la Chambre des communes, mais je pense qu'il y a lieu de la soulever encore. Les Canadiens veulent avoir accès aux marchés canadiens. Les Canadiens veulent pouvoir communiquer avec d'autres Canadiens. L'accès aux marchés américains couronnera le tout. Cet accès est souhaitable et certainement très plausible dans certains secteurs, certains s'y prêtant mieux que d'autres. Toutefois, ces secteurs ne veulent pas sacrifier leur aptitude à refléter les problèmes canadiens, à refléter l'image du Canada, dans le seul but de bénéficier d'un plus grand accès aux marchés américains. Les films américains tournés au Canada avec des acteurs américains, des panneaux routiers américains, des plaques d'immatriculation américaines sur les voitures et des drapeaux américains un peu partout ne témoignent pas de la culture canadienne. Ces films se vendront bien sur les marchés américains car ils semblent être américains, bien qu'ils aient été produits chez nous simplement dans le but d'économiser un peu d'argent, ce qui est peut-être un avantage sur le plan économique, mais ce n'est pas cela, la culture canadienne, et ce n'est pas cela que nous voulons.

Les artistes canadiens s'inquiètent au sujet de la souveraineté culturelle et craignent qu'elle ne soit bradée. Ils s'inquiètent également à propos des compressions budgétaires, et craignent que l'on n'affaiblisse la culture canadienne. L'an dernier, les compressions budgétaires imposées à Radio-Canada ont été de l'ordre de 85 millions de dollars, et l'on prévoit d'autres réductions pour cette année. Des bruits courent que les budgets de l'Office national du film et du Centre national des arts seront considérablement réduits. Nous craignons qu'il ne soit pas donné suite aux promesses très générales qui ont été faites, à témoin, la politique relative à l'édition annoncée par le ministre des Communications (M. Masse) en juillet dernier. Un cas très précis, celui de Prentice-Hall, n'a pas encore été réglé. Devant les cas de ce genre nous craignons de voir le gouvernement capituler devant les pressions des Américains et de ne pas pouvoir rapatrier notre culture suivant notre objectif. Aujourd'hui encore, le groupe de travail sur l'industrie cinématographique a présenté d'excellentes recommandations au sujet de la canadienisation de la distribution des films.

Le gouvernement va-t-il agir? Il n'a certainement pas montré qu'il allait agir rapidement pour défendre la politique cinématographique du Québec. Il est question que le Centre national des arts cesse d'être un centre de la culture canadienne et qu'il se contente de présenter des spectacles importés qui reviennent moins cher. Dans les autres secteurs, cela s'appelle du dumping, mais pour ce qui est de la culture canadienne, selon les Américains il s'agit simplement pour eux de pouvoir considérer le marché canadien comme la prolongation de leur propre marché. Il est question d'un gel du budget du Conseil des arts du Canada. Il s'agirait de compressions bien réelles, car les dépenses augmentent et, l'année dernière le Conseil a vu son budget baisser de façon très nette. Le budget du Conseil des arts s'était déjà trouvé grignoté d'un gouvernement libéral à l'autre. Cela nous inquiète vraiment.